

Cèze Cévennes

Communauté de Communes

www.ceze-cevennes.fr

Février 2015
Journal d'informations



Information

Le nouveau site Internet



Tourisme

La carte qui offre des avantages



Culture

L'Art à l'école



PROJET DE TERRITOIRE

Les axes de développement



DOSSIER p.10-13

Projet de territoire



CONTACTS UTILES DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

120 Route d'Uzès Prolongée
30500 Saint Ambroix

Accueil
Tél. : 04 66 83 77 87
Fax : 04 66 83 77 88
info@ceze-cevennes.fr

Relais Emploi
04 66 25 29 47

Secrétariat général
04 66 83 77 90

Tourisme
04 66 83 77 91

Petite enfance - Crèche
04 66 83 02 97

Culture - Cinéma
04 66 83 98 86
culture@ceze-cevennes.fr

Environnement
04 66 61 32 93

Ecole de musique
04 66 24 31 71
ecoledemusiquesolenceze@orange.fr

Commerce - Artisanat
04 66 83 02 97

Réseau des bibliothèques
04 66 83 98 88

Atelier Relais - ZAE
04 66 83 02 98
zae-terre.de.barry@ceze-cevennes.fr

Communication
04 66 83 02 98

**Pistes DFCI - Sentiers
Agriculture**
04 66 83 02 99

Retrouvez toutes les
infos de la Communauté de
Communes sur le site
www.ceze-cevennes.fr

**Finances
Ressources humaines**
04 66 83 77 89

Edito du Président p.3

Actualité p. 4

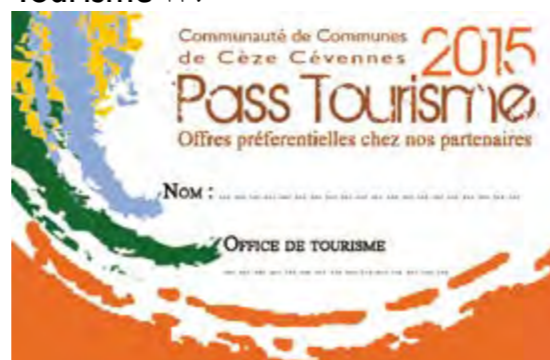


Culture p. 5



Economie p. 6-7

Tourisme p. 8



Environnement p. 9

Brèves... p. 14



Édito du PRÉSIDENT



Mesdames Messieurs,

Depuis le 24 avril 2014, date d'installation du nouveau conseil communautaire, nous avons œuvré pour la mise en place d'une organisation administrative fonctionnelle. Cette organisation permet aux employés d'exercer avec professionnalisme leurs fonctions au sein des services de la communauté de communes, pour la mise en œuvre du projet de territoire tout en assurant la bonne marche des services proposés à la population. Au-delà de ce travail indispensable, les élus ont été amenés à se rencontrer régulièrement pour définir les axes de développement du territoire.

Ce sont les 4 axes stratégiques suivants qui ont été retenus par les élus communautaires avec une volonté affirmée de faire de notre territoire un espace de vie autonome :

- Développement touristique, culturel et patrimonial,
- Développement des activités agro-alimentaires et agricoles,
- Développement des activités liées aux éco-industries,
- Développement des activités liées au handicap/dépendance.

Afin de nourrir la réflexion et de définir les principales actions à mettre en œuvre dans les 4 thématiques susvisées, les élus ont décidé d'associer, au sein de groupes de travail, des professionnels, des socio-professionnels.

D'autre part, conscients des contraintes financières des collectivités territoriales et afin de donner de la pertinence à nos priorités de développement, des rencontres avec les élus des collectivités de l'Agglomération d'Alès, de l'Agglomération du Gard Rhodanien et des Communautés de Communes du Département de l'Ardèche voisines de notre Communauté de Communes, vont être organisées pour mutualiser les moyens de celles-ci et développer des coopérations renforcées.

Un projet de territoire ne pouvant se concevoir sans la participation des habitants de celui-ci, vous serez dans le courant du mois d'avril sollicités à travers un questionnaire pour donner votre avis. Les réponses devront nous permettre de répondre, par exemple, aux interrogations suivantes :

- que connaissez-vous des services proposées par la Communauté de Communes "de Cèze Cévennes" ?
- que pensez-vous de la qualité des services rendus et quelles autres services vous paraîtraient utiles à mettre en œuvre ?
- les 4 axes stratégiques retenues par les élus communautaires dans le cadre d'un espace de vie autonome vous semblent-ils correspondre à des priorités de développement et le cas échéant d'autres priorités s'imposent-elles ?

A l'issue de ces différents travaux prévus dans le courant du mois de septembre 2015, nous serons ainsi en mesure de définir une stratégie financière permettant l'établissement d'un calendrier de réalisation des actions nécessaires à la mise en œuvre d'un vrai projet de territoire.

Cette méthode de travail participative associant l'ensemble des forces vives du territoire est un gage pour l'avenir de celui-ci.

En ce début d'année, et au moment où je rédige cet éditorial, notre Pays vit un moment tragique et douloureux qui doit nous renforcer dans notre volonté de nous engager dans le bien vivre ensemble, de favoriser les échanges et de croire en un avenir fait de liberté, de solidarité, d'innovation et de courage.

Bien à vous,
Le Président,
Olivier Martin.

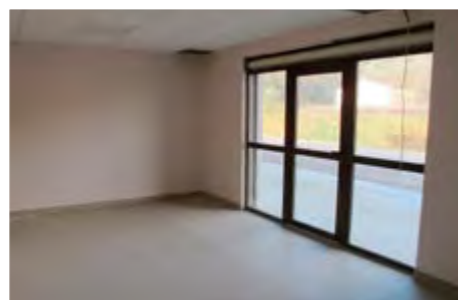
Le Président a présenté ses vœux et inauguré les agrandissements du siège



Le vendredi 30 janvier dernier, le Président entouré des Vice-Présidents et des maires a présenté ses vœux devant un public nombreux et attentif.



Création d'une salle de réunion



Création de 4 bureaux supplémentaires.



Le local technique devenu bureau et salle de réunion

LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

DÉPENSES : 130 206 EUROS

SUBVENTIONS :

- DETR : 39 061 EUROS

- FDE : 24 610 EUROS

LES ENTREPRISES QUI ONT RÉALISÉ LES TRAVAUX :

AS DE CARO, PASCAL MENUISERIE, MENUISERIE DUPONT, SARL SGBC, LAMINE, PAÏTA, SIGMA.

ARCHITECTE : ALAIN BURKHALTER.

MAIRE D'OEUVRE : JEAN-FRANÇOIS TOUSSAINT.

Le Président Olivier MARTIN
Les vice-Présidents, les élus communautaires
vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2015

TOUS ENSEMBLE À COEUR DE DÉFINIR UN AVENIR RADIEUX pour NOTRE TERRITOIRE

Agriculture Handicap
Patrimoine
Projets structurants
Qualité Handi-activités
Objectifs communs
Soutenue Proximité
Eco-industrie
Impléme JEUNESSE

CULTURE

L'Art dans les écoles • LA RONDE DES ŒUVRES



Les professeurs des écoles choisissant les tableaux à étudier en classe avec leurs élèves.

Depuis janvier 2015, la communauté de Communes "De Céze-Cèvennes", en partenariat avec l'Artothèque de Nîmes, propose aux écoles primaires du territoire un projet d'art plastique "la ronde des œuvres". Des œuvres ont été présentées le mardi 27 janvier 2015, dans les locaux de la communauté de communes. Au cours de cette présentation, les écoles ont pu choisir une ou deux œuvres qui vont permettre aux enfants de découvrir cet art et d'exprimer leur ressenti.

En fin d'année scolaire, une exposition sur le travail des enfants est prévue.

Neuf écoles vont participer à ce projet innovant en 2015 :

L'école primaire publique de Saint-Jean de Maruejols

L'école primaire publique Nadal de Saint-Victor de Malcap

L'école primaire publique se Saint-Sauveur de Cruzières

L'école primaire publique le Petit Villard de Bessèges

L'école primaire publique de Meyrannes

L'école primaire publique de Robiac-Rochessadoule

L'école primaire publique de Barjac

L'école primaire privée Saint-Laurent, de Barjac

L'école primaire privée de Saint-Sauveur de Cruzières

Ecole de musique SOL EN CÈZE



16 professeurs assurent les cours d'instruments et les cours d'ensembles sur l'école de musique Sol en Cèze.

Les cours sont répartis sur 7 antennes.

165 élèves sont inscrits en cours d'instruments et solfège et 70 élèves participent aux différents ensembles (chorale COCAGNE, éveil musical, orchestre junior et orchestre senior).

Chaque trimestre, l'école de musique présente une soirée musicale avec la participation des divers ensembles.

Les prochaines soirées :

- Vendredi 27 mars 2015
à Méjannes le Clap

- Vendredi 19 juin 2015
à Saint Ambroix

Apprentissage de la musique

• DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les classes de CMI de Saint-Victor de Malcap et Saint Jean de Maruejols, bénéficient de leur 2^{ème} année d'apprentissage musical "de classe d'orchestre".

Le projet de classe d'orchestre en école primaire est établi sur 3 ans.

A noter que depuis la création du premier orchestre d'harmonie en école primaire (2010-2011) ce sont entre 70 et 80 enfants qui ont bénéficié d'un apprentissage musical d'instruments à vent. Nous espérons retrouver ces enfants dans quelques années, dans les harmonies, fanfares et orchestres locaux.



• AU COLLÈGE ARMAND COUSSENS

Depuis la rentrée de septembre 2014, une classe d'orchestre est proposée aux élèves d'une classe de 6^{ème} du collège Armand Coussens de St Ambroix.

Les jeunes musiciens viennent tous les mardis après-midis, dans les locaux de l'école de musique.

Au programme : orchestre d'harmonie et orchestre de musique actuelle.



Zone d'activité Terre de Barry INAUGURATION D'UNE GALERIE D'ART



Inauguration de la galerie d'Art Monade Nomade à la ZAE de Terre de Barry à St Jean de Maruéjols

La galerie d'Art Monade-Nomade installée sur la zone d'activité économique de la Communauté de Communes à Saint Jean de Maruéjols, a été officiellement inaugurée, le 22 novembre, en présence du Président Olivier MARTIN, du Maire de St Jean de Maruéjols Thierry Daublou et de nombreux élus de la Communauté de Communes. René Clairicia accueille dans sa galerie les œuvres d'art de nombreux artistes contemporains : Daniel Alleman présente son travail sur la matière avec ses productions monochromes, Bertrand Pigeon et ses sculptures en bronze, les gélules géantes Antibios de Jérémie Tabruchi, les œuvres en bois flotté de Gilbert Casula ou la peinture sous vinyle transparent de Jean-Daniel Salvat. Enfin, Charlélie Couture, chanteur et artiste français, explore tous les domaines de l'art à travers la peinture et la photographie. René Clairicia, lui-même artiste plasticien, ne s'en tient pas à la promotion d'œuvres artistiques puisque, dans le même temps, il poursuit aussi sa recherche sur le devenir de nos usines.

LES ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DE TERRE DE BARRY À SAINT JEAN DE MARUÉJOLS VOUS ACCUEILLENT

L'activité bat son plein du côté des anciens bâtiments des mines d'asphalte à St Jean de Maruéjols. Tous les locaux sont loués, vous y trouverez : Une galerie d'Art, un antiquaire, un artisan décorateur, un ferronnier cuisiniste, une salle de danse et de remise en forme et la toute nouvelle installation de "La Fée Clochette", un dépôt vente de vêtements et de matériel de puériculture.

CÔTÉ TERRAINS...

Le 8 octobre dernier, une parcelle a été cédée à la société Cèze Acacia, pour un projet d'éco-construction en bois d'acacia.

Nous vous rappelons que ces parcelles sont viabilisées et que leur prix est à 25€/m².

Pour tout renseignement :

zae-terre.de.barry@ceze-cevennes.fr

Emploi et insertion sociale LES ANIMATRICES DES RELAIS EMPLOI SONT LÀ POUR VOUS AIDER

En 2014, la communauté de communes "de Cèze Cévennes" a repris la compétence "Emploi et insertion sociale". La transition et la mutualisation ont nécessité souplesse et adaptabilité aussi bien pour les usagers que pour le personnel travaillant au sein de ces services. Cette mutualisation, mise en place progressivement, a pris en compte toutes les problématiques liées à l'emploi et à l'insertion sur la globalité du territoire de la Communauté de Communes. La présence de plusieurs "relais emploi" sur notre territoire permet à une population rencontrant des difficultés sociales et professionnelles (demandeurs d'emploi, employeurs potentiels) mais également aux communes de bénéficier d'un service de proximité essentiel à leurs démarches. 5 lieux de permanence sont présents sur le territoire : Bessèges, Molières sur Cèze,

Saint Ambroix, Barjac et Saint Jean de Maruéjols.
Plus d'infos sur www.ceze-cevennes.fr

*L'année 2014,
en quelques chiffres :*

- 2155 visites
- 544 personnes reçues dont 10 employeurs
- 137 jeunes reçus par la conseillère MLJ
- 57 porteurs de projet accompagnés par l'association ADAEC
- 322 CV et lettre de motivation rédigés et mis en page
- 905 consultations d'offres
- 1112 entretiens réalisés
- 128 solutions (formation, relais partenaires, emplois, informations collectives)

Maison du commerce 130 COMMERÇANTS ET ARTISANS ONT JOUÉ LE JEU



Présentation de l'opération du Noël des commerçants à la presse

La maison du commerce et de l'artisanat "de Cèze Cévennes" a organisé avec le concours de la CCI d'Alès, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Communauté de Communes, pour la deuxième année consécutive, le Grand Jeu de Noël. Ce jeu intercommunal a pour objectifs de fidéliser la clientèle sur notre territoire, de promouvoir le commerce de proximité

et de prétendre à des retombées économiques fortes. En décembre 2014, 130 commerçants et artisans de notre territoire ont participé à ce Grand Jeu de Noël. 4 tirages au sort sont répartis en deux étapes. La première concerne chacun des secteurs (Barjac, Bessèges et St Ambroix), avec 1 000 euros en bons d'achats à dépenser chez les

commerçants participants. La seconde se traduit par un tirage au sort qui prend en compte l'ensemble des bons collectés.

Recensement du patrimoine mobilier et immobilier POUR DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT



La Commission "Développement économique" de la Communauté de Communes, a décidé d'établir un diagnostic de territoire. Il conviendrait d'inventorier le patrimoine mobilier et immobilier, qu'il soit communal ou privé, afin d'en faire la promotion auprès de nos partenaires institutionnels et réseaux d'entreprises. Ceci afin de valoriser le territoire "de Cèze Cévennes" et d'attirer des investisseurs susceptibles d'accroître nos richesses et de

créer des emplois. Ainsi, si vous possédez des terrains ou des bâtiments susceptibles de figurer sur ce recensement, vous pouvez prendre contact avec le service "développement économique" de la Communauté de Communes ou adresser un message à : c.vanderborgh@ceze-cevennes.fr Nous travaillons également à l'élaboration d'une cartographie du territoire. Elle vous sera proposée ultérieurement.

Etoile de Bessèges 2015 2 ÉTAPES SUR NOTRE TERRITOIRE

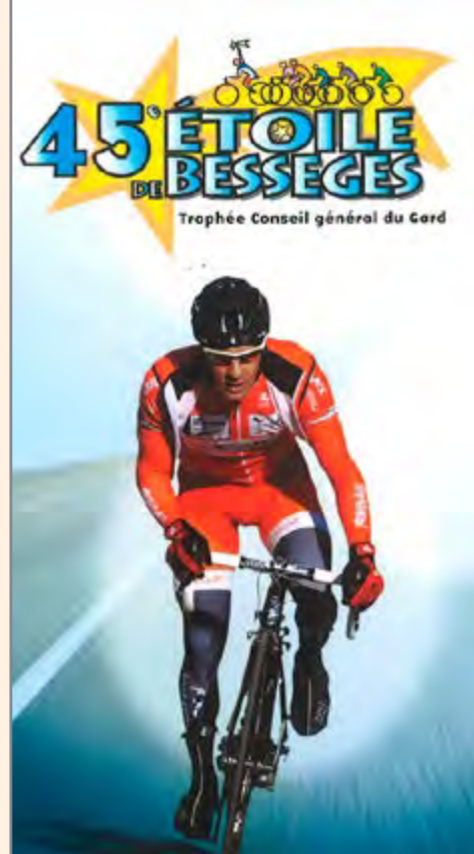
Le Grand prix de Bessèges est créé en 1971, à l'initiative de Roland Fangille, président de l'Union Cycliste Bességeoise. Il s'agit alors d'une course en ligne.

En 1974, il prend la forme d'une course par étapes, disputée aux alentours de Bessèges et devient alors, l'Étoile de Bessèges.

L'épreuve fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2005, en catégorie 2.1. Disputée début février, au lendemain du Grand Prix d'Ouverture "La Marseillaise", elle ouvre traditionnellement la saison cycliste professionnelle française et européenne des courses à étapes. La Communauté de Communes est partenaire de l'U.C.B.

Etoile de Bessèges. Cette année le maillot jaune (1^{er} au classement par points) est aux couleurs de la Communauté de Communes "de Cèze Cévennes" !

*“ Du 4 au 8 février,
622 km, 5 étapes
dont 2 sur notre
territoire ”*



Politique enfance jeunesse UN DIAGNOSTIC POUR CONNAÎTRE VOS ATTENTES



Les élus communautaires ont décidé de conduire un diagnostic de la politique "Enfance-Jeunesse", sur le territoire de la Communauté de Communes.

Dans le cadre de cette étude, un questionnaire concernant les modes de vie et les loisirs des enfants a été distribué aux parents, dans les écoles, les centres de loisirs, les crèches ou encore les mairies.

Ce questionnaire était aussi téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes. Cette étude a pour objectif de définir les meilleures solutions, à la fois pour améliorer le service mais aussi pour envisager son développement. Il s'agira aussi d'aborder les actions futures, en faveur des enfants et des adolescents.

Collecte des textiles ENVIRONNEMENT ET CRÉATION D'EMPLOIS



C'est une démarche à la fois sociale et écologique qui a amené la Communauté de Communes à signer une convention avec la société gardoise, Philtex & Recycling, pour la collecte, le tri et le recyclage des textiles. En effet, les axes stratégiques principaux de cette entreprise sont :

- la création d'emplois pérennes en faveur de personnes en difficulté, notamment chômeurs de longue durée, parents isolés et handicapés.
- de préserver l'environnement en diminuant le volume des déchets incinérés.

- d'apporter des financements supplémentaires aux associations caritatives locales avec lesquels l'entreprise a des accords de partenariat (Croix rouge française, Secours populaire français, Secours catholique, Emmaüs, APA, etc.).

- de permettre aux collectivités, et donc aux contribuables, de réaliser de substantielles économies, en minimisant leurs frais de traitement des déchets.

Il est apparu naturel de s'associer à cette action.

Intempéries RÉFECTION DES PISTES DFCI



Les épisodes cévenols qui ont touché nos communes, en fin d'année 2014, ont occasionné des dégâts sur le réseau des pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie) de notre territoire.

L'Etat, la Région et le Département se sont unis pour proposer des financements exceptionnels de façon à répondre, dans l'urgence, aux situations les plus problématiques.

Un recensement des pistes dégradées a été réalisé auprès des communes.

Un dossier de demande de subvention a été réalisé pour engager certains types de

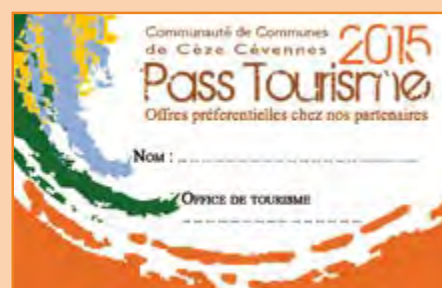
travaux. Ces derniers ne concerneraient que la bande de roulement détériorée. Les travaux de débroussaillage étant spécifiquement traités par d'autres projets d'entretien.

Seules les pistes normalisées peuvent prétendre à l'octroi de cette subvention exceptionnelle.

Pour les autres pistes, des estimations de travaux sont en cours de réalisation afin d'envisager une réponse à l'entretien du réseau, au titre de la solidarité territoriale.

Le Pass tourisme

LA CARTE QUI
OFFRE DES
RÉDUCTIONS



Le Pass Tourisme est une carte délivrée par les Offices de Tourisme de la "Vallée de la Cèze" : Allègre les Fumades, Barjac, Bessèges, Méjannes le Clap, Saint-Ambroix et Saint Privat de Champclos. Cette carte permet de bénéficier d'avantages, tels que des réductions ou cadeaux auprès des différents sites touristiques, musées, activités sportives, restaurants, magasins...

1 carte par famille, valable 1 an, pour les habitants du territoire et les touristes, à seulement 2 € !

La liste des participants sera disponible prochainement sur le site www.ceze-cevennes.fr ou sur les sites des offices de tourisme.

6^{ème} Printemps de la sculpture L'ART, L'EAU "AVEC" ET "DANS" LA NATURE



Le Printemps de la Sculpture se tiendra du 14 au 25 mai 2015, à Saint-Ambroix.

L'exposition est parrainée par la participation des Ecoles Supérieures des Beaux-Arts de Montpellier et

de Montevideo. La communauté de communes a décidé de soutenir financièrement et techniquement cette manifestation.

Le Printemps de la Sculpture aura cette année pour thème : art, eau et patrimoine.

Outre les 250 pièces exposées, des sculpture-fontaines verront le jour de façon éphémère (Wolfarth, Coquelin, Castillo, Cassiers, Kirsch....) ainsi qu'une noria qui s'harmonisera avec les autres œuvres.

Les élus souhaitent associer le territoire "de Cèze Cévennes" à cette manifestation, en y associant la problématique "eau et environnement", sous ses différentes formes. Ainsi, en complément de l'événementiel, se tiendra le "Printemps de l'eau", une réflexion sur les besoins en eau du territoire.



Projet de territoire

UN OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Il y a un an exactement (magazine janvier 2014), vous preniez connaissance de l'existence d'un projet de territoire intercommunal.

Réalisé avec l'appui d'un cabinet d'études, ce projet de territoire s'est traduit par la rédaction d'un document de référence. Celui-ci, présentait tout d'abord un diagnostic territorial faisant état des données démographiques, de l'activité économique, d'analyses sociales, etc. Cette première partie a permis de déterminer une "photographie" de notre territoire.

Ensuite, les forces du territoire, ses faiblesses mais aussi les risques potentiels et les opportunités à saisir ont été étudiés afin de définir des axes de travail potentiels pour les années futures.

En d'autres termes, ce document de référence est un outil d'aide à la décision pour les délégués intercommunaux.

Un outil qui doit alors permettre de faire des choix parmi les diverses propositions envisagées, dans le but de déterminer les enjeux économiques et sociaux qui pourraient caractériser, à l'avenir, notre territoire.

Le 15 octobre dernier, l'assemblée intercommunale a donc voté, à la très large majorité, la proposition du Président Olivier Martin d'engager la seconde phase de ce projet de territoire intercommunal.

Tous les sujets évoqués dans le projet initial ne pouvant malheureusement être engagés en même temps (souvent pour des raisons financières), quatre d'entre eux ont donc été validés par rapport aux potentialités de notre territoire (opportunités économiques, partenariales, etc.).

Depuis quelques semaines, les premières démarches ont été engagées.

Le cabinet d'études à l'origine de la réalisation du projet de territoire assure maintenant l'animation et la coordination des groupes de travail. Ces derniers, composés d'élus mais aussi de professionnels et/ou spécialistes des sujets étudiés, ou encore des représentants de la société civile, ont reçu une feuille de route, dans le but de définir des programmes d'actions, concrets, opérationnels et réalistes, pour chacun des quatre axes de travail.

Une fois retenus, par exemple si la pertinence et la faisabilité de ces propositions sont validées, ces programmes d'actions bénéficieront alors de toute l'attention de la Communauté de communes (et de ses partenaires) : recherches de financements, d'investisseurs, etc.

Après débat...

Les élus ont privilégié 4 axes de développement pour notre territoire

1/ Activités économiques liées à l'agriculture et à l'agro-alimentaire

Vice-présidents en charge du dossier : Mireille Desira Nadal et Jean-Christophe Payan

2/ Activités économiques liées au développement touristique (activités de loisirs, patrimoine, culture)

Vice-présidents en charge du dossier : Jérôme Bassier et Jean Pierre De Faria

3/ Activités économiques liées au développement durable (nouvelles formes d'énergie, etc.)

Vice-présidents en charge du dossier : Mireille Desira Nadal et Cyril Aubanel

4/ Activités économiques liées à la prise en compte de la dépendance et des différentes formes de handicap (accueil de personnes âgées, de personnes en situation de handicap ; création d'établissements et de services d'aide par le travail, etc.)

Vice-présidents en charge du dossier : Mireille Desira Nadal et Cyril Aubanel

COMMENT METTRE EN PRATIQUE LE PROJET DE TERRITOIRE

Développement durable & projet de territoire

"Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"

Si la définition est assez simple, son application n'est pas toujours facile à appréhender. Le changement climatique, la consommation d'énergie, la production de déchets, les menaces pour la santé publique, la pauvreté et l'exclusion sociale, la gestion des ressources naturelles, la perte de biodiversité, l'utilisation des sols, sont autant de défis qui nous obligent à repenser notre fonctionnement et nos politiques publiques. Tout l'enjeu du développement durable est de favoriser la solidarité entre tous, l'épanouissement de chacun, le développement économique et la préservation de notre environnement, tout en tenant compte des générations futures. Le développement durable est une démarche constructive et une formidable opportunité de réfléchir en concertation avec tous les acteurs locaux et dans un rapport "gagnant - gagnant", à une stratégie de co-élaboration d'objectifs et d'actions au service du développement d'un territoire sur le long terme. Le projet de territoire "de Cèze Cévennes" est une première étape vers un territoire durable. En s'appuyant sur les axes forts du projet de territoire, la communauté de communes pourra définir une stratégie de développement durable du territoire, équitable et solidaire, respectueuse de l'environnement et économiquement efficace, construite de façon transversale et multi-partenaire.

En matière de tourisme

L'un des paramètres a consisté à s'appuyer sur l'existence d'événementiels majeurs du territoire, de façon à bénéficier de leurs apports comme vrais supports de développement économique : l'événementiel au service de l'avenir d'un territoire.

Les intérêts sont nombreux :

- En matière de communication, les manifestations permettent d'engager des actions de promotion et de faire connaître nos communes, notre vallée, nos Cévennes.
- En matière de développement économique, la volonté est alors de prolonger ces manifestations, tout au long de l'année, en développant, par exemple, des produits touristiques associés.

Deux manifestations ont, pour le moment, été identifiées : l'Etoile de Bessèges et le Printemps de la sculpture.

De plus, la question de la mutualisation des moyens des offices de tourisme sera aussi abordée, dans la mesure où elle dépend aujourd'hui d'une prochaine obligation légale (1^{er} janvier 2017).



En matière d'éco-énergies

En 2007, dans le cadre de la réhabilitation de la décharge publique de Bordezac, la Communauté de communes "Cévennes Actives" avait présenté un projet de développement durable intégré.

La première étape qui consistait en la création d'un centre de stockage des déchets ultimes a été menée à bien (avec l'obtention d'un agrément d'exploitation pour les 29 prochaines années).

Aujourd'hui, la seconde étape qui avait été envisagée, à savoir la création d'une centrale photovoltaïque, est à l'étude. Ce projet qui avait été suspendu en raison des difficultés et incertitudes rencontrées par la filière professionnelle, pourrait aujourd'hui être relancé. Les enjeux sont conséquents :

Investissements de fonds privés et des recettes pour la Communauté de communes



En matière d'agro-alimentaire

Avec la validation du projet de territoire, le conseil communautaire a approuvé, la conduite d'actions en faveur de la préservation et du développement des activités agricoles.

En effet, le poids de l'agriculture dans le tissu économique et professionnel de notre communauté de communes est à l'équivalence de celui qu'il joue dans le maintien de la richesse et de la diversité de nos paysages. La mise en œuvre d'un programme de soutien et de développement des activités agro-alimentaires va être organisée puis développée à partir de 2015, avec le concours de partenaires professionnels et institutionnels.

Il s'agit dans ce projet d'acter un état des lieux des forces et des potentialités

des activités agricoles du territoire, mais également d'identifier les freins grevant leur développement.

Dans un second temps seront également évaluées les opportunités de nouvelles productions, ainsi que les circuits de valorisation ou de distribution à mettre en œuvre.

Ces phases de diagnostic ont pour objet de concrétiser des démarches de soutien aux productions actuelles tout en permettant de conduire en parallèle des démarches d'accueil et de reprise des activités agricoles. Toute une filière doit ainsi être évaluée sur le territoire, des potentialités agronomiques à la diversité des modes de production et de valorisation envisageables.

Des actions ciblées pourront alors être



déclinées. Le concours des organisations professionnelles agricoles ou des acteurs économiques et politiques du territoire sont des pré-requis indispensables à ces actions concertées, de même que la participation des associations et organismes ayant expérience en la matière.

En matière de prise en compte de la dépendance

Parmi les conseils et les préconisations présentés dans le projet de territoire, les liens sociaux intergénérationnels ont bénéficié d'une attention particulière. Aujourd'hui, les plus de 60 ans, présents sur le territoire, représentent une part de population relativement importante. Les prévisions d'ordre national et leurs retombées dans les territoires attractifs du sud de la France, comme celui "de Cèze Cévennes" laissent envisager un afflux de population et donc de possibles créations (ou maintien) d'emplois.

En effet, si l'économie présentielle est aujourd'hui déjà conséquente, elle le sera encore davantage demain, notamment avec les services à la personne. Des bouleversements sont à anticiper, notamment dus à l'allongement de la durée de vie. Les métiers de la santé et de l'action sociale verront leur essor se poursuivre. Pour favoriser le bien-être de ces habitants, le développement de la qualité du lien social intergénérationnel doit devenir un objectif : création (ou le renforcement) de démarches d'accompagnement des personnes âgées, organisation de rencontres intergénérationnelles en partenariats, par exemple avec les écoles ou associations, etc. Enfin, l'exemple de territoires voisins, gardois, ardéchois ou lozériens, confirme les réels besoins, en matière de prise en compte des personnes présentant un handicap, jeunes, actives ou plus âgées. L'existant présent sur le territoire intercommunal doit devenir une force pour étudier de nouveaux projets (lieux d'accueils, espaces de travail).



Des partenariats indispensables

Concernant les partenariats territoriaux, la volonté de travailler avec les intercommunalités voisines a été affichée : Agglomération du Gard Rhodanien (Bagnols sur Cèze), Agglomération d'Alès, Communautés de communes ardéchoises. Ce souhait de partager certains des projets de développement pourrait se traduire par des coopérations renforcées, entre les différentes zones géographiques : des Cévennes à la vallée du Rhône, en passant par les gorges de la Cèze et de l'Ardèche. Cette coopération permettrait d'une part de rendre encore plus cohérentes certaines des réalisations futures mais aussi de mutualiser les moyens financiers, matériels et humains.

Une Communauté de Communes à l'écoute de ses agents

Les agents en formation continue

En 2014, les agents des différentes filières de la fonction publique territoriale (administrative, animation, culturelle, technique...) ont pu bénéficier de diverses formations. A titre d'exemple, l'habilitation électrique, le certiphyto, le CACES, les montages en pierres sèches ou encore la formation à divers logiciels informatiques, la préparation aux concours, sans oublier des formations qui répondent aux besoins spécifiques d'un service (comptabilité, projet éducatif local...)



Remise des attestations de la formation aux 1^{ers} secours, lors du Noël du personnel, en fin d'année.

Formation aux gestes de 1^{ers} secours, en partenariat avec les sapeurs pompiers de Saint Ambroix

Dix agents ont été formés aux gestes de 1^{ers} secours à la caserne des sapeurs pompiers de Saint Ambroix. Une deuxième session est prévue en 2015 afin que l'ensemble des agents de la Communauté de Communes bénéficie de cette formation.

Un apprenti de la Communauté de Communes mis à l'honneur !

Nicolas Maillet est en contrat d'apprentissage à la Communauté de Communes depuis octobre 2011. Après l'obtention d'un CAP "maintenance des bâtiments de collectivités", il s'est ensuite orienté vers un brevet professionnel en électricité.

Elu porte parole des apprentis du BTP du Languedoc Roussillon, il s'est rendu à la 4^{ème} édition des rencontres nationales des apprentis, à la bibliothèque nationale de Paris du 2 au 4 décembre 2014.

Nicolas s'est ainsi exprimé devant de nombreuses personnalités politiques, ayant même l'occasion d'échanger quelques mots avec François Hollande, Président de la République.



Eclairage public

Restitution de la compétence aux communes

En fin d'année, le conseil communautaire a décidé de retirer l'entretien de l'éclairage public des compétences relevant de la Communauté de Communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, cet entretien est à nouveau sous la responsabilité des communes.

www.ceze-cevennes : votre communauté de communes vous informe



Depuis quelques mois, le nouveau site internet de la Communauté de Communes est en ligne. Parmi les nouveautés, une rubrique "Actualités" permet de mieux appréhender les informations au quotidien. Les démarches engagées et les résultats pourront ainsi être suivis de façon très régulière. Un agenda des manifestations est aussi proposé pour permettre de mieux connaître l'offre de nos communes. Vous trouverez aussi les dates des différentes réunions, les ordres du jour des conseils communautaires et les procès

verbaux des séances. Toujours dans cette optique d'information, une convention de partenariat a été signée entre le Président de la Communauté de Communes et le Président de la radio locale Radio 16 (99.2) afin que les informations soient relayées à l'antenne.

Nous vous rappelons aussi qu'un guide des animations est à votre disposition à la Communauté de Communes, dans chaque mairie et dans chaque office de tourisme (informations culturelles, sportives ou autres).

De Cèze Cevennes, c'est NOUS... La vie de nos communes

Les articles suivants ont été réalisés par les communes et sous leur responsabilité

PEYREMALE

LE NOUVEAU PONT DU GRAND TOURNANT

Le nouveau pont du Grand Tournant qui relie le quartier des Drouilhèdes à la D17 menant au village de Peyremale est enfin en service et a été ré-ouvert à la circulation après plusieurs semaines de travaux. L'ancien pont a été complètement détruit et remplacé par une construction flambant neuve. Ces travaux étaient devenus indispensables, d'une part afin d'assurer la mise en sécurité de cet ouvrage qui montrait des signes importants de fragilité, mais aussi afin de supporter en toute fiabilité les canalisations du nouvel assainissement collectif bientôt opérationnel. Les récentes crues de la Cèze ont eu au moins pour effet de tester sa solidité mais il n'en demeure pas moins submersible. Il convient de rappeler qu'en période de crue, cet endroit est extrêmement dangereux. La signalisation et panneaux mis en place doivent être respectés, les promenades de curiosité fortement déconseillées, l'eau pouvant monter quasi instantanément et piéger les badauds. La prudence restant l'affaire de tous, la sécurité des personnes et des biens demeure celle des collectivités...



BARJAC

CULTURE, PATRIMOINE TOURISME ET EMPLOIS

La Zone d'activités équipée se vend 35 € HT le m2, 30 € HT pour tout lot d'une superficie supérieure à 5000 m2. L'intérêt à agir de la commune est d'amener des recettes fiscales à une communauté de communes qui en a bien besoin, de créer quelques emplois tout en développant le village et ses services. Les terrains vendus, la commune récupère sa mise et espère confier l'avenir de cette zone à la Communauté de Communes. Par ailleurs, la Commune a acquis une nouvelle parcelle d'un hectare en bord de route. Elle est d'ores et déjà équipée et à la vente.

Barjac démontre aussi qu'il est possible de conjuguer Village de caractère avec des manifestations culturelles d'audience nationale et développer le tourisme et le résidentiel pour le village et les alentours.



NAVACELLES

RENCONTRE DES CHERCHEURS ET GÉNÉALOGISTES DES CÉVENNES



L'ACGC Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes a choisi pour sa rencontre trimestrielle de se retrouver dans la salle des fêtes le 15 novembre pour remettre au maire les archives municipales numérisées de notre chère commune.

Après les souhaits de bienvenue, le maire Bruno Cléménçon a présenté le village où d'importants travaux de rénovation ont été effectués ces dernières années avec le souci de ne pas trahir le caractère de notre patrimoine bâti. En effet au Moyen Age, il y avait un monastère qui abritait des moines bénédictins et un prieuré dépendant de l'évêché d'Uzès qui est maintenant le château avec l'église paroissiale attenante. L'actuel propriétaire du château acquis dans les années 1950 en a fait l'historique du lieu et de l'église.

L'après-midi était consacrée aux visites : visite guidée du château par son propriétaire, puis visite de l'église et du jardin et pour terminer la visite du temple construit au début des années 1870.

Cette rencontre a réjoui une bonne partie de la population locale fortement intéressée par son histoire ancienne et actuelle.

MEYRANNES

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS



L'année 2014 marque l'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. À l'occasion de la commémoration du centenaire du début de la Grande Guerre, la phrase du maréchal Foch prend tout son sens : "parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir". La commémoration du 11 Novembre a été l'occasion, pour les habitants de Meyrannes, de découvrir la restauration du monument aux morts situé au cimetière. L'entreprise de cette rénovation avait été confiée aux employés municipaux. Les travaux, qui avaient commencé il y a quelques mois, ont donc été achevés à temps et ont été très appréciés par la

population. Le 11 novembre, ils étaient nombreux à accompagner le cortège constitué des porte-drapeaux, des anciens combattants, des représentants de la gendarmerie de Bessèges, du brigadier-chef de la mairie de Molières, des membres des associations, du maire de Molières, des élus meyrannais et moliérois s'assemblant avec ferveur et respect devant les plaques émaillées (maintenant protégées) des Meyrannais morts au cours de la Grande Guerre. Après le dépôt des gerbes, le maire Georges Blache rendait hommage à ces soldats et avait une pensée pour toutes les familles du village touchées par ce terrible conflit. Puis la cérémonie se poursuivait avec la lecture des manifestes du président de l'UFAC par Raymond Etienne, président des Anciens combattants suivi par une lecture par trois jeunes Chloé Remond, Norman Hutte et Clhoë Kieka, d'un texte et deux poèmes avant de terminer par le texte de Kader Arif lu par le maire. Une minute de silence était observée suivie de l'hymne national. Puis, c'est à la mairie, qu'une exposition avait pour but de sortir de l'oubli des lettres de parents à l'époque de la guerre 14/18 pour redonner vie à des êtres qui furent de chair et de sang. Des documents de 1914 jusqu'à 1919, chargés de l'histoire du quotidien vécu, confiés par des habitants, étaient exposés ainsi que des objets personnels. Les correspondances de Justin, Alfred, Louis, Jacques, Marcel et les autres, avec tout leur poids d'espérance, de joie mais aussi de souffrance et de peine, ne sont pas restés lettres mortes. Les enfants des classes CE2, CM1 et CM2 ont également visité avec attention cette exposition.

ROBIAC-ROCHESSADOLE

LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE PERMET DE VOIR LE BOUT DU TUNNEL



Pour répondre aux nécessités de l'exploitation industrielle de charbon (début du 19ème siècle), les compagnies minières ont construit de longs tunnels recouvrant les ruisseaux afin de créer des plateformes sur lesquelles ont été édifiés les carreaux de mine et toutes les infrastructures liées à l'activité minière (chemins de fer, routes, etc.) mais aussi des parties de villes et villages. C'est le cas de Bessèges, Molières, Gagnières et d'autres communes de l'ex bassin minier cévenol. C'est aussi le cas du bourg de Rochessadoule où la première grosse mésaventure de l'après-mine s'est produite. Il pleuvait depuis plusieurs jours. L'aube pointait à peine ce samedi 9 novembre 2012 quand la voûte du tunnel recouvrant le

ruisseau "Le Rieusset" céda soudainement, occasionnant un cône d'effondrement de 40 m de diamètre et de 15 m de profondeur dans lequel étaient précipités, dans les eaux en furie, l'aire de jeux pour enfants, le terrain de tennis et une portion du Chemin des Ramiers, isolant le quartier Pialet du reste du bourg de Rochessadoule. Même si les conséquences matérielles étaient énormes, aucune perte humaine n'était heureusement à déplorer. Passé l'instant d'émotion, de médiatisation (TF1, FR3, Midi-Libre...) et de promesses d'aides, il a fallu déchanter car aucun financement public n'est prévu pour ce type de calamité ! N'acceptant pas la fatalité, la nouvelle équipe municipale a multiplié les démarches pour finalement aboutir à un plan de financement exceptionnel dans lequel la communauté de communes apporte solidairement 142 000 € en fonds de concours sur un devis prévisionnel de travaux de 440 000 €. Contrariée par le temps calamiteux de cet automne, la pose de la première pierre du chantier de reconstruction de la partie détruite du tunnel a quand même eu lieu le 7 novembre en présence d'Olivier Martin, président de la communauté de commune, de Bernard Portalès, conseiller général de Bessèges, de Florence Verdier, directrice de l'Unité territoriale des Cévennes de la DDTM et d'autres personnalités qui ont répondu à l'invitation d'Henri Chalvidan et de son conseil municipal. Ainsi, grâce en grande partie à la solidarité intercommunale, on peut espérer que d'ici le printemps le site soit entièrement restauré et que les résidents du quartier Pialet voient enfin le bout du tunnel !

COURRY

LE SPECTACLE DE "CHENILLE MON AMOUR" A ÉMERVEILLÉ LES ENFANTS



Parents et enfants sont venus en nombre des communes gardoises et ardéchoises pour le spectacle "Chenille mon amour" de la compagnie Amarante dans la salle des fêtes de la mairie. Dans un jardin miniature Colinda Ferraud et Juliette Lapeyre nous entraînent au potager pour une histoire pleine de rebondissements, de quiproquos où se mêlent mime, poésie et burlesque. La gestuelle des comédiennes, véritable langage vivant, très parlant pour les enfants, fait merveille et les invite à entrer dans le jardin et à partager avec Colinda et Juliette les aventures de la chenille. Après le spectacle, les comédiennes ont présenté, assises au milieu des enfants, des légumes du potager et des plantes aromatiques à reconnaître, à sentir et à goûter. Un moment récréatif pour le bonheur des petits et des grands. Après le spectacle, la municipalité a offert rafraîchissements et petits gâteaux.

BORDEZAC SOURCE DE ROCHOULES



Une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) du projet, présenté par la Commune de BORDEZAC, d'instauration des périmètres de protection pour le captage dit "Sources de ROCHOULES" et portant autorisation de distribuer à la population de l'eau destinée à la consommation humaine a été accordée par le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques le 9 septembre 2014. Des travaux sont en cours afin d'aménager le site.

MEJANNES LE CLAP

OUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque de MEJANNES LE CLAP a ouvert ses portes depuis septembre 2014 et a été inaugurée pour le salon du livre de Cèze Cévennes le 27 septembre dernier.

Ce projet a été financé par la mairie, des subventions de la CAF et de la réserve parlementaire.

C'est un lieu de vie pensé, aménagé et animé où se pratiquent le jeu libre et des animations ludiques pour les petits comme pour les grands, en famille ou seul.

La ludothèque accueille les élèves de l'école pour les ateliers périscolaires mais aussi se déplace sur le temps scolaire dans la classe des maternelles de Méjannes.

Grâce aux bénévoles et à une employée de la mairie, la ludothèque ouvre ses portes au public tous les samedis (même pendant les vacances) de 15 à 17h et les mercredis (hors vacances) de 16h à 18h. Tous les titulaires d'une carte de bibliothèque "communauté de communes" peuvent venir gratuitement à la ludothèque.



Une participation de 5 euros annuelle par famille est demandée aux non-adhérents. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte qui en garde la responsabilité.

BESSEGES

PROJECTION VERS L'AVENIR

2014 a vu l'achèvement des travaux programmés par la municipalité parmi lesquels : la rénovation de la traversée de Bessèges, la mise en sécurité des trottoirs, la création d'une vingtaine de place de parking en centre-ville, l'installation d'un W.C. public entièrement automatique, adapté pour les personnes à mobilité réduite. Le clocher de l'église a également fait l'objet d'une remise en état et la partie basse du ruisseau du Malagra a été sécurisé afin d'éviter tout risque d'inondation. Ces différentes réalisations, toujours effectuées dans le respect de l'environnement, contribuent à faire de Bessèges une ville attrayante, où il fait bon vivre. L'activité économique se poursuit avec la reprise de plusieurs commerces et la création d'une dynamique association des commerçants. Le tissu associatif de la ville est un des plus denses et des plus innovants de la région, il contribue largement à la cohésion inter-générationnelle des habitants de la cité. La municipalité s'appuie largement sur ces acteurs incontournables que représentent les membres de ces associations pour mettre en place des manifestations d'excellente qualité, parmi lesquelles : l'Etoile de Bessèges, le National de pétanque, le Rallye du Gard, le traditionnel corso fleuri, la crèche



vivante, les rencontres cévenoles de la photo... il est difficile de les citer toutes. Bessèges foisonne de nouveaux projets et continue de démontrer son optimisme et sa volonté d'aller toujours de l'avant.

GAGNIERES

LA 3^{ÈME} ÉDITION DES IN'ATTENDUS DE GAGNIÈRES



Les In'Attendus de Gagnières 3ème édition se sont déroulés les 25 et 26 juillet et furent encore un grand succès, tant par la qualité des programmes, fanfares jazz, contes, bals etc... que par la fréquentation sur les deux jours, malgré une météo maussade.

POTELIERES

LE CHÂTEAU DE POTELIÈRES

En arrivant sur la place du village qui jouxte la RD 37, le promeneur sera certainement enclin à emprunter l'allée bordée d'oliviers qui l'amènera au pied de l'imposant portail d'accès à la cour du château de MONTALET, érigé en 1360 par Guillaume BERARD de MONTALET. A l'origine constitué d'un "vaste corps de logis flanqué de 4 tours" il servira de demeure à cette famille illustre de la noblesse Languedocienne jusqu'en 1901. Incendié en 1564 pendant les guerres de religion, il perdra à l'occasion ses deux tours nord. Le 12 septembre 1703, il résistera à l'assaut des camisards lors de l'évènement connu sous le nom de "massacre de Potelières". C'est pour le mariage de sa fille Marie-Charlotte Alix avec le vicomte de SUFFREN de SAINT TROPEZ en 1785 que le marquis Jacques de BERARD de MONTALET, empreint de l'esprit du temps, fait agrandir son château et le dote du magnifique parc, de sa roseraie et de son orangerie, réplique de celle de Versailles, abritant alors 80 orangers en hiver. Les extérieurs et façades figurent à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques dès 1947. Depuis 1999, les travaux de restauration de l'ensemble du domaine, entrepris par les actuels propriétaires s'attachant à "Soigner le corps et garder l'âme", permettent années après années à cet îlot



d'harmonie et de verdure de revivre au travers d'une activité d'hôtellerie de charme et de la production, dans le moulin du château, d'une huile d'olive biologique issue des plantations du domaine.

SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES

EN NOVEMBRE À ST SAUVEUR

Nous étions très nombreux en cette année du centenaire de la grande guerre, à venir rendre hommage aux disparus lors de la commémoration du 11 novembre. Le Maire, Christophe CHAMPETIER, dans son discours a invité l'assemblée à se souvenir plus particulièrement des 37 jeunes de la commune, partis au combat et qui ne sont jamais revenus. Il a aussi souligné l'importance de la présence des enfants en ces moments de souvenir, en leur souhaitant de ne jamais connaître les atrocités que représentent toutes les guerres. Après cet instant de recueillement, l'assemblée a été invitée à partager le verre de l'amitié offert par la mairie. L'équipe municipale a profité de cette journée pour se retrouver et visiter les locaux communaux, voir les travaux en cours et les différents aménagements effectués. Après la visite de la station d'épuration, de l'actuelle bibliothèque, de la cantine, de la future bibliothèque et de la salle à archives, quelques élus ont eu le courage de monter à



la cime du clocher pour admirer le village "d'en haut", l'occasion de découvrir la commune sous un autre angle et de partager un bon moment de convivialité entre élus !

SAINT BRES

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME SCOLAIRE

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place conformément à la loi lors de la rentrée de septembre 2014.

Les activités périscolaires ont été confiées à l'association "Création et Découverte" dans le cadre d'une convention qui propose aux enfants la pratique de différents ateliers : origami, peinture sur bois tuile, musique (instruments africains asiatiques européens), chants. Aux beaux jours, l'éveil au petit patrimoine local est envisagé. Une première réalisation des enfants de l'atelier d'origami a été exposée en mairie. Ces activités d'1h30 par semaine sont pratiquées en alternance avec la garderie et assurées par une personne recrutée en contrat CAE emploi polyvalent : garderie - cantine - bibliothèque. Les compétences de cet agent permettent la complémentarité de l'activité de l'association pendant le temps imparti.

SAINT PRIVAT DE CHAMPCLOS

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2014

De juin à septembre, chaque année, l'office de tourisme communal organise des animations (balades nocturnes à thèmes, expositions, chasses au trésor, randonnées, concerts...). Cette année, malgré un temps plus que médiocre, plus de 600 personnes nous ont fait le plaisir de leur présence en particulier lors des balades nocturnes du mercredi. Une fréquentation assez remarquable pour une commune rurale et nous encourage à renouveler cette expérience enrichissante pour tous en 2015. Nous tenons à souligner l'implication des élus et des habitants de la commune dans notre démarche qui se veut fédératrice et conviviale.



RIVIERES

FORÊT COMMUNALE DE RIVIÈRES, AIRE DE NOURRISSAGE DES RAPACES /2

Dans le journal d'informations de notre Communauté de Communes fin 2013, je vous avais fait part de la création d'une aire de nourrissage pour les rapaces "grande migration" et sédentaires dans les bois communaux de Rivières. Cette aire de nourrissage a été alimentée de déchets d'abats provenant exclusivement des abattoirs à partir de mars 2014. Un système avec appareil photographique a été mis en place et a permis de vérifier que la fréquentation a été immédiate avec comme espèces le milan noir, le milan royal, le vautour fauve (un seul individu), le busard des roseaux en migration, le goéland leucophaé, le grand corbeau, la corneille noire, mais la star attendue le vautour percnoptère se faisait attendre. Le 18 avril le voilà qui tourne autour de la placette observé par Guillaume Fréchet chargé de mission "Natura 2000 gorges du Gardon et Garrigues de Lussan" et le 23 avril un vautour percnoptère mâle est photographié. Il est équipé d'une bague d'identification à distance qui a permis de déterminer que notre vautour est né en 2009 sur le seul site de nos voisins de l'Hérault et qui est cantonné chez nous lors de sa migration. Il est revenu tout au long du printemps et de l'été. Espérons simplement que la nichée a survécu avant son long retour vers des pays plus



chaud. Le 27 mai il y avait 10 vautours fauves. Voilà une action environnementale réussie avec la participation de M. Raymond de l'ONF, M. Fréchet, chargé de mission Natura 2000 et le conseil municipal de Rivières.



THARAUX

UN ARBRE REMARQUABLE À THARAUX

Les arbres exceptionnels par leur âge, leur dimension, leur forme, leur passé ou encore leur légende, sont appelés Arbres Remarquables. Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être préservé. Le vieux cède de Tharoux est un arbre remarquable, l'un des plus vieux du département.

Si vous passez par Tharoux sur le chemin de randonnée communautaire, vous pourrez admirer le site où les anciens du village cueillaient le thym.

SAINT AMBROIX

LE CENTRE DE LOISIRS L'ÎLOT Z ENFANTS

Cet été pour la première fois, le centre aéré de l'association "un tout petit monde" a accueilli les enfants durant les mois de juillet et d'août. Ayant rencontré un certain succès, tant auprès des enfants que des parents, le centre sera dorénavant ouvert durant les petites vacances scolaires. L'association répond ainsi à un besoin exprimé par de nombreuses familles. L'accueil se fera dans les locaux de l'école maternelle mis à disposition à titre gracieux par la commune et seront acceptés les enfants âgés de 3 ans à 11 ans. Le repas devra être fourni par les parents mais le goûter restera offert par le centre. Ainsi les tarifs journaliers ont été modifiés, il en coûtera entre 7 à 9 € par jour et par enfant selon les coefficients de la caisse d'allocation familiale. Attention toutefois, les places seront limitées, en particulier durant les petites vacances scolaires. Les inscriptions se feront auprès des services de la crèche arc en ciel dès le mois de janvier.



ROCHEGUDE

UN 14 JUILLET AU GOÛT DE NOUVEAUTÉS

Cette année, le traditionnel apéritif communal du 14 juillet, qui réunit la population de Rochegude et de nombreux habitants venus des communes voisines, avait un goût de nouveautés. Tout d'abord, le buffet campagnard a été préparé et offert par le nouveau conseil municipal, avec, à sa tête, pour la première fois dans l'histoire de la commune, une dame, Sylviane Chante-Bois. Ensuite, il s'est déroulé dans le cadre champêtre de la prairie, des arbres, des espaces de verdure situés au pied du bourg perché de Rochegude où la nouvelle municipalité avait installé, depuis le mois de mai, une grande tente destinée à accueillir les animations estivales, les associations ou et les rencontres familiales. Enfin, cette réunion conviviale, fut l'occasion de remercier les deux personnes, qui avaient donné à la mairie ce terrain pour un euro symbolique, en dévoilant, pour désigner ce lieu dans lequel la commune a fait planter des arbres fruitiers, une nouvelle plaque qui portent leurs noms : "Verger Gillian et Paul Richards".



ALLEGRE LES FUMADES

LA COMMUNE ACQUIERT UNE COLLECTION REMARQUABLE



Depuis quelques jours, une collection de plus de 250 vieux appareils photo a pris place dans des vitrines installées au rez de chaussée de la Maison de l'eau. C'est Maurice Millet, habitant du hameau d'Auzon qui est à l'origine de ce don. Cette collection est, comme il le dit lui-même, le fruit d'une passion pour la photographie qui va de la prise de vue aux développements des négatifs et aux tirages des photos en laboratoire. Maurice a également eu la passion de comprendre les mécanismes du cœur de ces appareils et de les réparer pour qu'ils revivent dans le temps. Il a débuté sa collection dans les années 1975 et ce, en voyageant dans toute la France. Bien entendu, ce travail lui a pris beaucoup de temps et même des années ! Toujours humble, Maurice Millet écrit : "Je ne suis qu'un infime maillon dans l'espace du temps de cette grande histoire de la photographie, mais je suis fier de laisser aux générations futures un peu de cette merveilleuse évolution technologique, par cette collection dont je fais don gracieusement à la commune d'Allègre les Fumades et à ses habitants". La collection est visible aux heures d'ouverture de la Maison de l'eau, dans le hall du rez de chaussée.

MOLIERES SUR CEZE

RENCONTRE ENTRE LES CHASSEURS ET LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

ANDRÉ PAYAND

C'était lors des TAP, temps d'activités péri scolaires du vendredi après-midi, que les petits moliérois, les enfants de CM1 CM2, ont été reçus par l'association des chasseurs et leur président Luc Stryhanin. Sylvain, l'animateur responsable de ces activités avait proposé d'intégrer cette activité dans le cadre du projet pédagogique sur la protection de la nature et de l'environnement. Des trous ont été creusés, des arbres plantés, des pré-noms accrochés aux branches naissantes. On viendra voir, c'est promis, le résultat en juin avant les grandes vacances !!!

Un agent de la FDC30 leur a aussi parlé de faune, de flore. Une attention soutenue, mais déjà l'heure du goûter les attendait dans la cabane des chasseurs ! Monsieur le Maire, Georges Adryancyk-Perrier, et son adjoint, Monsieur Navarro, ne pouvaient que remercier l'association pour cette initiative empreinte de convivialité et de chaleur humaine.



SAINT JEAN DE MARUEJOLS

CRÉATION DU SITE OFFICIEL DE SAINT JEAN DE MARUÉJOLS ET AVÉJAN

Le site officiel de la commune est en cours d'élaboration. Il sera en ligne début Mars à l'adresse : saint-jean-de-maruejols-et-avejan.fr

A cette occasion, la commune s'est dotée d'un nouveau logo, que vous pourrez découvrir sur la page d'accueil du site. Cette dernière, mise à jour régulièrement, reflétera l'actualité de notre village. Outre les informations institutionnelles sur la mairie et le Conseil Municipal, vous trouverez sur le site tous les renseignements nécessaires pour vous guider dans vos démarches administratives : actes d'état civil, inscriptions scolaires, élections...

Les documents d'urbanisme qui seront en ligne (Plan Local d'Urbanisme et Règlement d'Urbanisme), vous permettront de préparer en amont votre projet de travaux ou de construction. Vie culturelle et médiathèque y trouveront une large place et les nombreuses associations de la commune bénéficieront d'un espace dédié. Les professionnels du tourisme, les commerçants, artisans et entreprises y seront répertoriés avec des liens vers leurs sites éventuels. De plus, afin de valoriser les richesses et les atouts de notre commune, un large volet patrimoine reprendra les principaux éléments de son riche patrimoine historique et naturel. Le site constituera donc un précieux outil pour les administrés et pour les nouveaux arrivants, en complément de l'accueil assuré en Mairie, rappelons-le : le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h et le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Véritable portail d'information, le site proposera plusieurs



liens qui vous permettront d'accéder directement aux principaux sites partenaires. Afin de le faire vivre et de répondre à toutes les attentes, de nouveaux services et des nouvelles rubriques viendront l'enrichir régulièrement. N'hésitez pas à nous contacter pour apporter votre contribution. A très bientôt sur saint-jean-de-maruejols-et-avejan.fr !

SAINT VICTOR DE MALCAP

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

La nouvelle équipe municipale de Saint Victor de Malcap a dans ses priorités de valoriser le patrimoine du village. C'est ainsi que plusieurs chantiers prévus au programme ont déjà été menés à bien : Le nettoyage des diverses croix du village et la rénovation du four à pain de Saint Etienne de Sermantin. Ces travaux ont été réalisés par les équipes de Familles Rurales.

Les croix : Un gros travail de rénovation (décapage et mise en valeur des socles, peinture des croix) a permis de remettre en valeur ces témoins de notre passé et de rendre ainsi hommage aux personnes qui les ont offertes au village il y a fort longtemps. Le four à pain : Un four à pain existe à Saint Etienne de Sermantin depuis des temps ancestraux et le temps l'avait fortement endommagé. Il a été rénové avec patience et professionnalisme par des équipes motivées (réfection de la porte du four, de la toiture, renforcement des murs). Il sera, dès 2015, le théâtre de la Fête du Pain qui sera pérennisée tous les ans : tout le monde sera convié et pourra se retrouver dans la bonne odeur du pain chaud et déguster des nombreuses spécialités régionales.



SAINT DENIS

UNE GRANDE PREMIÈRE CULTURELLE AU CŒUR DU VILLAGE

La journée du samedi 4 octobre restera un grand moment pour la vie culturelle de St Denis. En effet pour la première fois, la commune avait invité des auteurs, des compositeurs, des chanteurs et même une comédienne à venir se présenter devant le public saint-denisien. Non seulement ils ont répondu à l'invitation, mais ils l'ont fait gratuitement. En première partie de l'après-midi, Yves Paganelli, Jean Tirelli, Françoise Barry, Henri Blanc, Charles Simon ont présenté leurs écrits, et lu des passages de leurs nouvelles poésies. Les visiteurs ont pu découvrir leurs livres et dialoguer avec les auteurs. La participation de la comédienne Sophie Jouhet a apporté tout son talent et mis en valeur les textes choisis. Les deux auteurs compositeurs ont interprété une partie de leur répertoire. Le public très attentif a été conquis par la prestation. Le Maire, Sylvette Molières, a profité de l'entracte, pour souhaiter la bienvenue et ses remerciements aux artistes, à Bernard Rémack, adjoint au maire et initiateur du projet, ainsi qu'aux responsables bénévoles de la bibliothèque, Marie-France Rémack et Monique Prades, pour le temps qu'elles consacrent à faire vivre la bibliothèque. Mme Molières a rappelé cette citation forte de sens : "Les livres sont la nourriture de l'âme, qui fait brûler des livres fait brûler l'Humanité". Après le verre de l'amitié offert à tous les participants, le spectacle



a repris jusqu'à tard dans la nuit. Si les spectateurs ont été ravis, les artistes ont été enchantés de l'accueil.



SAINT-AMBROIX
DU 14 AU 25 MAI 2015

6^{ÈME} PRINTEMPS DE LA SCULPTURE

AVEC L'URUGUAY



*Art, eau
et patrimoine*

Parrainé par l'Unesco

Hugues Aufray
INVITÉ D'HONNEUR

Niki de Saint Phalle
COLLECTION Haligon

**ENTRÉE
LIBRE**
40 SCULPTEURS
LAFILATURE30.COM

Clos La Roque
et Filature Guisquet
Quartier du Ranquet



Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES